



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70
Télécopie : 01 48 78 11 60 E-mail : spp@spp.asso.fr Site : www.spp.asso.fr

PV du CA du Mardi 17 janvier 2023

Présents : P. Aloupis, J. Angelergues, C. Baruch, I. Béguier, P. Blayau, D. Bourdin, A. de Cazanove, P. Denis, N. Franck, P. Krzakowski, A. Gibeault, M.L. Léandri, F. Moggio, S. Pons-Nicolas, D. Ribas, A. Rosenberg, H. Suarez-Labat,

Présents par zoom : J.-L. Baldacci, J. Boulanger, E. Chervet, I. Martin -Kamieniak, A. Sitbon, G. Welsh

Représentés : M. Gibeault, J. Chambrier

Invités présents : R. Havas, M. Loukomskaia

Invités présents par zoom : M. Picco, E Sparer

Invité absent : R. Roussillon

Début de la Séance à 21h07

Le Quorum est atteint.

L'autorisation est demandée au CA de discuter le rapport du CPLF malgré son envoi tardif. Acceptation à l'unanimité.

1/ Approbation du PV du CA du 15 novembre :

Approbation à l'unanimité avec trois modifications.

2/ Demandes d'agrément :

Sophie Baudin et Anne Tirilly sont agréées et le Conseil d'Administration leur adresse ses sincères félicitations.

Nathalie Laplanche, membre de la British Society est agréée comme de droit, membre de la SPP.

3/ Rapport de la commission ad hoc sur l'analyse à distance, par Roland Havas (cf pièce jointe)

Ce rapport ne figurera pas parmi les rapports soumis à l'AG, mais il est consultable sur le site de la SPP, Le secrétaire de cette commission propose qu'un groupe de travail assure le suivi de cette réflexion et remercie toute la commission de son travail.

Alain Gibeault apporte des précisions : beaucoup de points discutés par cette commission faisaient partie du contexte de ce moment-là dans la SPP ; la collègue américaine dont la commission rapporte l'expérience dans son rapport explique que quand elle propose l'analyse à distance, elle insiste pour un contrat sur le cadre : lieu et conditions, temps de la séance et ceci l'aide à penser la similitude des cadres, et elle insiste également sur le type de patients.

Concernant le comité de formation de l'API : l'idée de la commodité est importante pour l'API, qui se dit en même temps en désaccord avec l'idée que l'analyse devienne une commodité. Il va falloir étudier plus profondément la question des processus.

E. Sparer : Sur la question de la réception d'un candidat qui aurait fait son analyse à distance : il faut revoir cela au niveau des règlements de l'Institut ; pour le moment ce n'est pas accepté. Une telle décision relèverait de la gouvernance globale de la société. E. Sparer propose que cela soit une question pour le futur CST, comme on l'a déjà dit. F. Moggio ajoute que nous n'avons pas réfléchi sur la psychanalyse à distance des enfants et des adolescents, et que cela est nécessaire. P. Denis propose de prendre une position ferme et nette dès maintenant, car les habitudes se prennent très vite, en particulier en ce qui concerne l'analyse du futur analyste. La notion de commodité est dangereuse.

La Présidente souligne que L'admission à la formation concerne la Commission d'enseignement, mais qu'une modification éventuelle devra ensuite être soumise au CA. Cette question peut s'inscrire au programme de la CE.

4/ Rapport en prévision de l'Assemblée Générale du 12 mars 2023

- Rapport de la Commission socio- professionnelle, par Isabelle Béguier

Ce rapport est consultable sur le site.

On commente qu'eu égard à la qualité du travail exposé dans les sous -commissions il faudrait mobiliser plus de collègues pour entendre les rendus des travaux.

On insiste pour diffuser le résultat des débats qui ont lieu dans les sous-commissions, en organisant par exemple un colloque à partir de ces travaux, comme par exemple psychanalyse et justice ou psychanalyse et pédiatrie, bien ciblé. Il lui paraît opportun de favoriser les retombées extérieures de ces activités. On pense qu'il faut que cela se fasse en lien avec les autres instances. En tout cas, il semble important de s'assurer que les sous commissions ouvrent encore plus sur le socius en s'adressant à un public large, la commission socio professionnelle étant vue comme étape possible de relai de ce qui peut être porteur.

- RAPPORT de la Commission des Représentants Régionaux, par Michel Picco

Ce rapport est consultable sur le site.

- RAPPORT de la Commission Scientifique, par N. Franck

Ce rapport est consultable sur le site.

- RAPPORT du Conseil Scientifique et Technique, par M. Loukomskaia

Il est demandé que ce rapport se limite à sa conclusion. Ce rapport est consultable sur le site.

- RAPPORT du Site Internet, par A. de Cazanove

Ce rapport est consultable sur le site.

En rapport avec le constat d'une certaine pauvreté de textes, on propose, sur le mode d'un thésaurus de publier sur le site des articles anciens de la RFP, qui font le lien par exemple entre la psychanalyse et d'autres domaines de la culture.

- RAPPORT du CPLF, par Bernard Chervet

Ce rapport est consultable sur le site.

5/ Questions diverses

Une situation concernant le compte bancaire de CSFO est rapportée: ce compte est bloqué par la banque et personne n'arrive à lever le blocage, la banque réclamant des documents inexistants. Le problème concerne le flou de l'existence autonome du CSFO : il est intégré à l'Institut de Paris, qui est lui-même une instance de la SPP. La présidente devrait pouvoir intervenir, mais la banque ne l'entend pas ainsi.

Fin de séance à 23H45

Anne Rosenberg
Secrétaire Générale

Marie-Laure Léandri
Secrétaire Générale Adjointe